Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédit d'étude pour la rénovation du Musée cantonal de zoologie

Le Conseil d'Etat a décidé d'octroyer un crédit d'étude de Fr. 220'000.-, sous réserve de l'approbation de la Commission des finances du Grand Conseil, afin de financer les études techniques nécessaires à la rénovation du Musée cantonal de zoologie. Il suit en cela les recommandations du Grand Conseil qui, par le biais de sa Commission de gestion, a clairement manifesté sa volonté de soutenir la rénovation du Musée de zoologie, dernier musée du Palais de Rumine à ne pas avoir été rénové.

La rénovation du Musée de zoologie s'inscrit dans le plan de réaménagement général du Palais de Rumine, décidé par le Conseil d'Etat en 1992, qui devrait aboutir en 2006 afin de couronner le centenaire du Palais.

Les études techniques complètent les analyses muséographiques et architecturales qui ont déjà été menées avec grand soin. Elles devraient déboucher fin 2003 sur le dépôt d'un Exposé des motifs et projet de décret (EMPD) auprès du Conseil d'Etat, puis du Grand Conseil, pour la poursuite des travaux de réaménagement du Palais.

Si les crédits sont accordés, les travaux de modernisation des galeries d'exposition ainsi que des locaux de service et des ateliers de dépôts pourraient démarrer dès 2004.

Le Musée de zoologie présente des conditions d'exposition, de conservation et de sécurité proches du XIXe siècle. Les galeries d'exposition sont pratiquement inchangées depuis leur inauguration en 1909 et ne répondent plus aux normes actuelles de l'ICOM (International Council of Museums) en matière de préservation du patrimoine zoologique. La présentation des collections, fondée sur des préceptes muséographiques du 18e siècle, nécessite une mise à jour de l'information scientifique et de la présentation muséographique. Les bureaux, ateliers ou dépôts du musée n'ont

vu aucune amélioration notoire depuis la création du bâtiment en 1906, mettant en danger de précieuses collections du patrimoine vaudois dont la valeur se chiffre à plusieurs dizaines de millions de francs - certaines pièces étant uniques ou exceptionnelles. Ces locaux sont en effet les derniers du Palais à ne pas répondre aux exigences des normes ECA en matière de sécurité incendie et effraction.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2003

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, tél. 021 316 33 00 Bernard Verdon, architecte au Service des bâtiments, monuments et archéologie, tél. 021 316 73 49